

Une vague de projets pour le moulin Brindel, à quel prix ?

Environnement. Le conseil municipal a voté lundi soir une série d'études sur le site du moulin des Écorces. Pléthore d'idées, mais un budget loin d'être défini.

Cette fois, est-ce la bonne ? Le moulin Brindel, aussi appelé moulin des Écorces, ainsi que les arches du pont et le barrage devraient faire l'objet d'un vaste réaménagement.

Pour l'instant, rien de tout ça, seulement des idées. Mais pour le coup, certaines obligations légales devraient accélérer le mouvement.

En 2018, le barrage du moulin devra en effet être aménagé pour que la « continuité écologique », selon le rapport fait au conseil municipal, puisse se faire.

Comprenez que les pois-

sons, et peut-être les castors, pourront remonter le barrage. 800 mètres de rivière sont en effet cloisonnés au-dessus.

Pas question en revanche de casser le barrage. Question « d'histoire sociale et culturelle ». Surtout, l'effacement du barrage pourrait être dramatique pour les arches du pont Roman. En effet, et c'est le deuxième objectif de la mairie, ces ruines seront renforcées. Catherine Nonnotte-Bouton, conseillère municipale à l'environnement, espère faire coup double. « Nous sommes obligés de faire une passe à poissons, donc nous allons faire venir des engins. Puisqu'ils sont sur place, autant tout faire d'un coup ! On fera ainsi des économies. »



■ L'installation de kayak freestyle serait une des rares en France. Photo Hugo Puffeney

Repères



Une étude qui risque d'être onéreuse

Si aucun coût n'est encore fixé, celui des études est lui bien défini. Il en coûtera 45 000 euros TTC. Pourtant, la ville de Dole ne devrait pas en supporter la majeure partie. C'est l'Agence de l'eau qui va en payer 80 %. Le reste, ce sera la commune, pour 15 %, soit 6 750 euros. Les 5 % restants vont à l'EPTB Saône et Doubs, qui se charge du contrat de rivière (notre édition du 10 juillet). Attention cependant, même le prix de l'étude est prévisionnel.

Un parcours de kayak freestyle

Et puisque l'imagination est débordante, les élus souhaitent poursuivre la mise en place d'un parc de kayak freestyle. Une vague d'eau pourra ainsi être mise en place.

Une nouvelle qui réjouit Sylvie Magnenet, présidente du club dolois de canoë-kayak. « En 2007, nous avons pris contact avec la mairie de Dole pour évoquer la possibilité de créer un mouvement d'eau « vague » sous l'arche, considérant que des travaux

de réfection des fondations devaient être réalisés. Nous sommes convaincus que l'animation de la rive gauche sera une source d'attractivité pour les promeneurs aux abords de la Commanderie. »

Elle rappelle aussi que l'implantation d'un tel parc serait une chose assez unique dans la région.

« Il n'y a pas d'équipement de ce type en Franche-Comté. Catherine Nonnotte-Bouton renchérit. « Cela va créer une économie autour du sport. » ■

Hugo Puffeney

Wambst : « Très compliqué »

Jean-Claude Wambst, ancien maire de Dole, et élu municipal, regarde presque avec amusement cette démarche de la mairie. Il pointe notamment le fait qu'une étude existe déjà. « Ils reprennent exactement le même projet. Il fallait, pour refaire les arches, détourner le cours d'eau, ce qui permettait de faire la vague et la passe à poissons dans le même temps. » Seulement, il faudra trouver de l'argent, pour un projet déjà reporté sous

la municipalité socialiste. « Si on n'a pas au moins 50 % de financement extérieur, c'est très difficile. La réparation des arches coûte environ 500 000 euros, et la vague, 50 000. Si on ne l'a pas fait, c'est parce qu'il y avait d'autres urgences. » Il reproche également un acte politique. « Ça aurait été trop simple de dire qu'on poursuivait la même idée. C'est un effet d'annonce comme on voit à droite à gauche, mais il va bien falloir que ça se calme. »

24 HEURES EN VILLE

LOISIRS

Des activités multiples avec le Pass sport Eldo

Le Pass sport Eldo connaît un mois de juillet plus tôt mitigé. Les jeunes Dolois se régalaient avec les activités en intérieur car la météo ne les attire pas sur les disciplines à l'extérieur comme l'aviron, l'acro-Isis le canoë-kayak ou le rugby. La boxe initiée par Mana Vasques, le prévôt du Ring Dolois, le tir à l'arc et les sports de raquettes font le plein.



Photo Michel Marilly

Ce mercredi, les jeunes Dolois ont pu jouer au tennis de table à Pointelin, au tennis vers l'Aquaparc Isis, le matin et au base-ball et au rugby en après-midi.

A SAISIR

Châtenois

Nouveau lotissement !

Votre terrain viabilisé dans un environnement calme et verdoyant

Renseignements : 09 80 57 73 49 ou 07 50 49 11 27